



RAPPORT ANNUEL

2016-2017



Table des matières

Mot du conseil d'administration	4
Équipe de travail	8
1. Vie associative.....	9
Conseil d'administration	9
Rencontres nationales	10
Juin 2016.....	10
Novembre 2016.....	12
Mars 2017	14
Communications	16
Soutien aux CDC	16
Sondage sur les besoins des CDC	17
Groupe d'assurance collective de la TNCDC et des CDC.....	18
2. Comités de travail	19
Comité de financement.....	19
Comité Hollywood.....	21
Comité d'accréditation	21
Comité de communication	22
Comité mobilisation	22
3. Dossiers	24
Gouvernance de proximité et municipalisation	24
Budget provincial 2017-2018.....	25
Lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	25
PL56-Lobbyisme	26
Salaire 15\$/heure	25
Activité politique des organismes de bienfaisance	26
Éducation populaire et avis du Conseil de l'éducation supérieur.....	26
Veille politique et stratégique	27
4. AACOCQ.....	28
5. Financement	31
Comité TNCDC/SACAS	31
Fondation Chagnon.....	33
Campagne unitaire ACA "Engagez-vous pour le communautaire".....	34
Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).	35
Chantier de l'économie sociale	36
Fiducie de l'économie sociale	37

Fondation Lucie et André Chagnon.....	38
Collectif des partenaires en développement des communautés	38
Mouvement Démocratie nouvelle	40
Groupe de partenaires nationaux pour la recherche sur le logement social communautaire	41
Autres représentations ponctuelles.....	42
Liste des sigles et acronymes	43
Liste des CDC par région (61 CDC)	44



Mot du conseil d'administration

La Table nationale des Corporations de développement communautaire est née, il y a 20 ans, de la volonté des 13 CDC qui existaient alors, de se doter d'un regroupement pour promouvoir et préserver leur modèle, défendre leurs intérêts, les soutenir et favoriser des activités d'échanges entre elles. Qu'en est-il 20 ans plus tard ?

Ce rapport est une photo des activités de la TNCDC pour l'année 2016-2017, mais en général, il démontre bien que, 20 ans plus tard, notre réseau se développe toujours et qu'il garde le cap sur la mission que les CDC lui ont donnée. Si aujourd'hui, on compte 61 CDC accréditées et que le réseau est présent dans 14 régions du Québec, les défis sont tout aussi grands.

Avec le développement du réseau, la préservation de la spécificité du modèle des CDC constitue un enjeu en soi. Ainsi, nous avons revu notre politique d'accréditation afin de mieux accompagner les CDC en devenir. Quant à la promotion de notre modèle, elle se fait à travers de nombreuses représentations auprès du gouvernement, mais aussi auprès de nombreux partenaires : Chantier de l'économie sociale, Réseau villes et villages en santé, FLAC, etc. Plus encore, cette année la TNCDC a déployé de nouveaux outils de promotion qui ont été diffusés à la grandeur du Québec via chacune des CDC. Elle est aussi à revoir son site internet et à organiser une belle activité pour son 20^e anniversaire.

De même, la multiplicité des réalités locales, qui sont ainsi regroupées au sein de la TNCDC, amène tout un lot de préoccupations distinctes. Néanmoins, dans la défense des intérêts communs, nul doute que les démarches menées cette année pour la reconnaissance du rôle des CDC dans le déploiement du prochain PAGSIS, de même que pour le rehaussement du financement à la mission des CDC, sont à mettre en lumière. Si le ministère a été interpellé par la TNCDC, c'est l'effort collectif auprès de nombreux députés locaux qui a mis sur la table la nécessité de renforcer le soutien au réseau des CDC. Malheureusement, nos démarches n'auront pas porté fruit cette année. Il faudra poursuivre notre travail et amener plus loin nos revendications. En participant activement à la campagne unitaire «Engagez-vous pour l'ACA», la TNCDC et les CDC continueront de militer pour leurs intérêts, mais aussi pour celles de l'ensemble des organismes du Québec. Ici, il nous faut également souligner, dans les efforts pour les intérêts de l'ensemble des organismes, tout le travail abattu pour la création de l'AACOCQ qui, malgré de nombreux rebondissements, démontre tout le leadership que la TNCDC a déployé pour la réalisation d'un si beau et grand projet.

Quant au soutien aux membres et au développement d'une vie associative favorisant les activités d'échange et d'entraide, l'année 2016-2017 sera sans doute mémorable. Le besoin de soutien a été bien entendu; une ressource humaine y sera désormais entièrement consacrée. De plus, à l'équipe s'ajoute une nouvelle agente de développement qui se penchera surtout sur les rencontres nationales et la vie associative au sein du réseau. Ces rencontres nationales nous auront par ailleurs permis d'échanger ensemble et de nous outiller par rapport à différents enjeux communs, dont le déploiement d'une nouvelle gouvernance de proximité, nos relations avec les élus municipaux, l'impact du rehaussement du salaire minimum à 15\$, etc. Mais, ce qui marquera sans doute le réseau, ce sont les réflexions sur le fonctionnement même de notre vie associative et sur des enjeux de gouvernance. Cette démarche nous fait dire que la Table nationale des CDC, 20 ans plus tard, est réellement un réseau mature pour lequel ses membres ont développé un fort sentiment d'appartenance ou du moins s'y sentent réellement concernés.

D'un point de vue plus personnel, c'est avec une grande humilité que j'ai présidé le conseil d'administration de la TNCDC. Ce fut une expérience formatrice pour moi, qui s'est présentée aux élections il y a quatre ans, après seulement une année à la direction de ma CDC, avec la volonté d'apprendre. En constatant les réalisations des dernières années, je le rappelle, dans un contexte de restructuration, d'austérité et d'incertitudes, je suis très fière d'avoir été partie prenante des accomplissements de notre réseau. J'aimerais particulièrement remercier chacun de mes collègues qui, sur un comité ou un autre, dans un débat ou un autre, auront permis d'élever nos discussions et de concrétiser nos projets. Ainsi, je vous souhaite de poursuivre cette participation active des membres, en soutien à notre super équipe de travail à qui je fais entièrement confiance pour relever les futurs défis de la TNCDC pour les 20 prochaines années !



Marie-Line Audet
Présidente



Remerciements

Nous tenons à remercier nos bailleurs de fonds pour leur appui financier à la mission de la Table nationale des CDC.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



La Fondation Lucie et André Chagnon



Mission et valeurs

NOTRE MISSION

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

MISSION D'UNE CDC

Une CDC est un **regroupement d'organisations communautaires** qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné et dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

NOS VALEURS

Les **valeurs** mises de l'avant, autant du côté de la TNCDC que d'une CDC, sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale », soit l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Les organismes qui s'affichent sous cette bannière sont habités par le projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir, de même que du refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Dans cette perspective d'une économie inclusive, une consommation éthique et responsable par les communautés et les entreprises devient un élément important qu'il faut tendre à promouvoir.

OBJETS DE LA CHARTE

1. Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des Corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
2. Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des Corporations de développement communautaire et de leurs membres en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.
3. Soutenir les membres et développer la vie associative ainsi que le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
4. Structurer, consolider et développer la Table nationale des Corporations de développement communautaire.

Équipe de travail

Encore une année de grands changements pour l'équipe de la TNCDC en 2016-2017. Nous avons terminé l'année 2015-2016 avec le départ de Lisa Gauthier qui nous quittait temporairement afin de se consacrer à son rôle de maman tant attendu!

En son absence, c'est Marc-André Morency qui a pris le relai en assumant le poste axé sur l'analyse politique et la veille des sujets stratégiques. Il a su relever le défi de nourrir les CDC par des communications, des analyses et des outils sur les enjeux qui touchent le réseau. Avec sa capacité de rédaction, son esprit de synthèse et son humour, Marc-André a su devenir un atout pour le réseau!

De même, il faut souligner le cœur et l'énergie déployés par Anne Vadeboncoeur tout au long de l'année dans la vie associative et le soutien aux CDC. Par son expérience, sa nature généreuse et son engagement, Anne a apporté une contribution et un soutien formidables à l'équipe et aux CDC!

Finalement, le printemps verra un changement important dans la composition de l'équipe, qui sera maintenant composée de 4 personnes pour la prochaine année. Considérant les surplus budgétaires engendrés par des défis de ressources humaines au cours des dernières années et la volonté du conseil d'administration de répondre davantage aux besoins des CDC recensés lors du sondage, la TNCDC a décidé d'ouvrir un 4^e poste. Ce dernier vise principalement à offrir davantage d'activités de vie associative, un soutien plus personnalisé aux CDC qui en font la demande et une plus grande proximité de la TNCDC avec les CDC. Anne a souhaité prendre cette responsabilité et occupera cette fonction pendant un an.

Conséquemment, un quatrième poste d'« Agent de développement – Vie associative » a été ouvert pour un an. Nouvelle venue dans l'équipe, Diane Thomas s'occupera de l'organisation des rencontres nationales, prêtera main-forte dans les communications et les comités, en plus d'offrir un soutien administratif à l'équipe et au CA. Nul doute qu'elle saura amener sa couleur à l'équipe.

Ainsi, l'année 2016-2017 se termine avec une équipe en partie renouvelée, mais toujours passionnée et motivée à relever les nombreux défis que rencontre ce grand réseau! L'année 2017-2018 s'annonce riche en accomplissements!



Eve-Isabelle Chevrier
Directrice générale



1. Vie associative

Conseil d'administration

Trois postes arrivent en élection lors de l'AGA 2016. Toutefois, suite de la démission de Yohan Perron à l'hiver 2016, le C. A. a accueilli Guylaine Aubin (CDC de Bellechasse) à titre d'administratrice en mars 2016. Son mandat a été confirmé par l'assemblée en AGA 2016. Après les élections, le conseil d'administration 2016-2017 est le suivant :

- Marie-Line Audet (CDC de la MRC de Bécancour) poursuit son mandat pour une 2^e année et conserve son titre de présidente pour l'année à venir.
- Sébastien Guernon (CDC de la MRC de L'Assomption) est réélu pour 2 ans et prend le poste de vice-président.
- Sylvain St-Onge (CDC Drummond) poursuit son mandat pour une 2^e année et prend le poste de trésorier.
- Jinny Mailhot (CDC du Haut St-François) est élue pour 2 ans et prend le poste de secrétaire.
- Alain Roy (CDC des Sources) est réélu pour 2 ans à titre d'administrateur.
- Jacques Bellemare (CDC de Beauport) poursuit son mandat pour une 2^e année à titre d'administrateur.
- Guylaine Aubin (CDC de Bellechasse) poursuit son implication sur le C.A. pour une autre année à titre d'administratrice.

En 2016-2017, le conseil d'administration a tenu 7 rencontres. Il a concentré ses efforts sur les stratégies de visibilité du réseau des CDC. Un nouvel outil promotionnel a été diffusé et de nombreuses représentations politiques ont été faites auprès du MTESS et de différents ministres afin de sensibiliser le gouvernement aux besoins des CDC.

De plus, plusieurs dossiers stratégiques ont aussi retenu l'attention du conseil d'administration : la gouvernance de proximité par les municipalités et le projet de loi 122, les représentations et communications pour le prochain *plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec*, le budget provincial 2017 et la constitution de l'*Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ)*.

De plus, le conseil d'administration a pris le temps de mener avec les CDC une réflexion en profondeur sur sa gouvernance. Le réseau a connu de nombreux changements au cours des dernières années, tout étant en croissance constante. Il était donc pertinent de s'actualiser afin d'offrir aux CDC une vie associative riche et engagée.



Rencontres nationales

Juin 2016

À la rencontre nationale de juin 2016, Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, était invité à venir nous parler des implications concrètes du projet de loi 70, qui souhaite imposer des pénalités financières aux premiers demandeurs qui ne se soumettent pas à certaines mesures d'employabilités strictes. Le projet de loi 70 est actuellement à l'étude et sera vraisemblablement déposé à l'Assemblée nationale à l'automne 2017. M. Petitclerc a invité les CDC à participer aux actions du Collectif pour un Québec sans pauvreté en écrivant ou rencontrant les députés et en apportant un soutien dans les médias.

La rencontre nationale s'est poursuivie dans une discussion collective autour de la Fondation Chagnon et d'une possible représentation sur le conseil d'administration.

Pour mémoire, en mars 2016, Eve-Isabelle est invitée, à titre personnel et non pas à titre de directrice de la TNCDC, à joindre le conseil d'administration de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Toutefois, puisque le poste occupé par Eve-Isabelle au sein de la TNCDC est indissociable de l'expertise et de l'expérience demandées pour occuper ce siège, celle-ci a demandé l'autorisation du CA pour accepter l'offre qui lui a été faite. Considérant qu'il s'agit d'une opportunité intéressante pour le rayonnement de la TNCDC, qui devait être saisie dans l'immédiat mais qui pourra être réévaluée dans le temps, le CA accepte. Deux communications sont ensuite envoyées aux CDC pour

faire l'annonce de la nomination et ainsi que pour expliquer davantage les réflexions qui ont mené le CA à accepter celle-ci.

Suite aux vives réactions de CDC et de partenaires, il est demandé au conseil d'administration de la TNCDC d'avoir un temps de réflexion et d'échanges collectifs lors de la rencontre nationale de juin 2016. De plus, afin d'obtenir de la part du réseau un mandat démocratique et légitime de représentation, il est demandé par les CDC de procéder à un vote lors de l'AGA 2016.

Ainsi, en AGA 2106, le résultat du vote indique, par une faible majorité, que la TNCDC peut poursuivre sa représentation sur le conseil d'administration de la Fondation Chagnon. Toutefois, ce mandat n'est valide que pour une année et devra être soumis à nouveau au vote lors de l'AGA 2017.

De plus, il n'est pas souhaité par les CDC que la direction générale siège en son nom personnel. On souhaite plutôt en faire une représentation officielle de la TNCDC. Un suivi devra être fait à la Fondation Chagnon à cet effet.

Toutefois, on considère que cette nouvelle approche et ce nouveau soutien auront certainement des impacts dans les communautés avec lesquelles travaillent les CDC. Celles-ci seront donc certainement interpellées dans leur travail de mobilisation et de concertation auprès des milieux. C'est pourquoi on considère intéressant de pouvoir suivre de près l'évolution des orientations de la FLAC.

Par la suite, un autre temps de discussion concernant le prochain *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS)* a eu lieu. Ce moment a permis d'explorer les différents rôles, informels ou plus formels, que pourraient jouer les CDC dans le déploiement du prochain PAGSIS et à alimenter les représentants de la TNCDC sur les priorités et enjeux importants pour les CDC afin que ces derniers puissent faire les représentations adéquates au cours de l'été et de l'automne.



Pour poursuivre la rencontre nationale, le comité Hollywood a proposé une journée de présentations et d'animations sur la réforme de la santé et la privatisation des services publics. Divers conférenciers étaient d'abord invités : M. Guy Laurion (vice-président de la FSSS-CSN), Mme Anne Plourde (doctorante en sciences politiques à l'UQAM), M. François Soucisse (O.C., CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal et trésorier du RQIIAC) ainsi que Mme Marie Boivin (O.C., CSSS –HUGS de Sherbrooke). Les CDC se sont alors questionnées sur le rôle du milieu communautaire dans cette réforme.

En atelier, les CDC ont émis leurs préoccupations sur 4 sous-thèmes que sont :

1. la centralisation des services;
2. les impacts de la réforme sur le milieu communautaire et la population;
3. les effets de la privatisation;
4. les impacts pour le développement local.

Plusieurs commentaires ont été émis et ont donné lieu à une synthèse qui figure au compte-rendu de la RN. Au terme de l'animation, il a été question de la construction d'un argumentaire, via un mémoire, qui nous serait utile pour placer le réseau dans ce dossier.

Pour terminer la rencontre nationale, l'équipe a procédé à la présentation des résultats du sondage sur les besoins des CDC, mené au cours de l'année. *(voir partie « Soutien »)*

Novembre 2016

La rencontre nationale a débuté avec un temps de réflexion collectif sur la gouvernance du réseau. Le conseil d'administration a d'abord présenté les fruits de la réflexion qu'il s'était engagé à faire suite à la rencontre nationale de juin. Suite à cette présentation, des ateliers ont permis de récolter les suggestions et recommandations des CDC pour améliorer la vie associative.

Une présentation de l'Opération veille et soutien stratégique (OVSS), représentée dans ce cas par Sophie Michaud (Communagir) et Julie Richard (candidate au doctorat, UQO) a suivi. Elles ont offert une conférence sur les impacts récents des mesures d'austérité sur le développement social. Les données présentées découlaient d'une recherche qualitative menée auprès des acteurs du développement social pour documenter leurs perceptions des changements en cours.



Ensuite, une place importante était accordée à un dossier d'actualité : la hausse du salaire minimum à 15\$/l'heure. L'IRIS (Philippe Hurteau) et AppEco (Pierre-Emmanuel Paradis) étaient invitées à nous présenter les arguments pour et contre. Un atelier organisé par le comité Hollywood s'en est suivi, afin d'entendre les préoccupations des CDC sur ce dossier. À l'aide de ce matériel, synthétisé par la TNCDC, il a été convenu que les CDC devaient consulter leurs milieux respectifs et que la TNCDC adopterait une position finale lors de la RN de mars 2017, en amont du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

De plus, Sandy Torres, sociologue indépendante, est également venu nous présenter des données récentes sur les pratiques en logement social dans la dynamique territoriale.

Finalement, Steven Hill, du Centre de formation communautaire de la Mauricie, est venu introduire le projet WikiACA, l'encyclopédie libre, en ligne, de l'action communautaire autonome. Les CDC sont invitées à y participer activement en y ajoutant de l'information.



Mars 2017

Pour débiter, le conseil d'administration a présenté le fruit de la réflexion récoltée sur la gouvernance et la vie associative du réseau en RN de novembre. Celui-ci, aidé par l'équipe, a notamment fait un exercice de synthèse des suggestions. Celles ne figurant pas déjà à l'actuel plan d'action ont été transformées en pistes d'action pour l'avenir. Les CDC se sont montrées satisfaites par rapport à cet exercice réflexif. Toutefois, certains questionnements subsistent, notamment sur sa politisation du réseau, et seront abordés à la RN de juin 2017.

Une journée presque entière a été dédiée à la question de la gouvernance de proximité et au *Projet de loi 122*, lequel reconnaît les municipalités comme des gouvernements de proximité en leur accordant plus de pouvoirs qu'auparavant. Jean-François Aubin, conseiller municipal, est d'abord venu nous synthétiser les éléments essentiels du PL-122 et du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), en insistant sur les enjeux pour le développement social. Par la suite, 4 maires et mairesses sont venu(e)s participer à un panel de discussion autour de la nouvelle gouvernance de proximité:

- M. André Deslauriers, maire de Saint-Eugène
- Mme Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet
- M. André Bellavance, maire de Victoriaville
- M. le maire de Saint-Ailleurs (personnage interprété par Christian Bibeau, de la CDC de Sherbrooke)

Le comité Hollywood avait ensuite préparé un après-midi d'animation dont l'objectif était de récolter les préoccupations et les recommandations des CDC sur des enjeux ciblés du PL-122, notamment à l'aide de recommandations d'autres regroupements ou partenaires. Toutes les recommandations retenues, adoptées en plénière, devenaient la base du mémoire qu'il a été convenu de rédiger au sujet du PL-122. Ce dernier a été partagé aux partenaires concernés et aux CDC le 11 mai 2017, en plus d'être mis en ligne sur le site web de la TNCDC.

Dans un autre ordre d'idée, le nouveau régime d'assurance collective pour les organismes communautaires du Québec (AACOCQ) a fait l'objet d'une présentation. Les principaux acteurs, accompagnés par la direction de la TNCDC, étaient:

- Claudine Labbé – Chargée de projet AACOCQ
- Sarah Hamelin, Conseillère, Normandin Beaudry
- Richard Desormeau, Président, Services financiers VIGILIS

Cette présentation a permis aux CDC de mieux connaître ce nouveau régime et de répondre aux questions pour les appuyer dans cette importante transition.

Par ailleurs, puisque le partage d'expertises et d'outils entre CDC est toujours apprécié dans les rencontres nationales, quatre ateliers d'échanges ont eu lieu :

- un mémoire sur les politiques de reconnaissance municipale des organismes de la CDC de Marguerite D'Youville;
- un mémoire sur les préoccupations des membres de la CDC de la MRC de l'Assomption quant à la gouvernance de proximité;
- un outil d'animation de la CDC Vallée-du-Richelieu pour un événement de type « café des élections », en prévision des élections municipales à venir en 2017;
- une discussion, suggérée par la CDC Haut-Saint-Laurent, sur les projets pilotes menés par la FLAC et auxquels participent les CDC.

Finalement, Jean-Sébastien Dufresne, fondateur du Mouvement Démocratie Nouvelle, est venu analyser pour nous les avantages d'une transition d'un mode de scrutin uninominal à un tour vers un mode de scrutin proportionnel, se basant sur le fait que le premier produit systématiquement des distorsions entre le vote populaire (une personne = un vote) et la composition des gouvernements après les élections. Il a également été question de quelques avancées importantes dans ce dossier, au Québec.



Communications

Depuis l'automne 2016, en fonction de l'actualité politique et des dossiers qui peuvent concerner notre réseau, la TNCDC produit et envoie des dossiers synthèses. Ces « dossiers synthèse », réalisés par Marc-André, visent à vous offrir une lecture et une analyse simplifiées des dossiers en question. Habituellement présentés dans un format court, ils offrent :

- Une synthèse du dossier;
- Les enjeux qu'il présente;
- Une revue de presse ou des références vers des lectures pertinentes.

3 dossiers ont été envoyés au réseau jusqu'à maintenant :

- Salaire minimum à 15\$/l'heure;
- L'activité politique des organismes de bienfaisance (fédéral);
- L'éducation populaire et l'avis du Conseil supérieur de l'Éducation.

Nous poursuivrons ces « dossiers synthèse » en 2017-2018 selon les enjeux.

Soutien aux CDC

La permanence réalise diverses activités de soutien pour les CDC. Chaque semaine, au moins une demande de soutien est adressée à la TNCDC, que ce soit par téléphone, par courriel ou en rencontre, selon les besoins et l'ampleur de la situation.

Voici quelques demandes de soutien de la part des CDC :

- Révision des règlements généraux;
- Animation de rencontres avec les membres de la CDC (volets d'intervention des CDC, cadre de référence des CDC, etc.);
- Rencontres de « ressourcement » avec une coordination/direction, discussion sur le travail dans une CDC, les représentations, les partenariats, etc. ;
- Suivi des différentes demandes diffusées sur le réseau courriel. À l'occasion, certaines demandes d'information d'une CDC partagées sur le réseau peuvent cheminer et devenir une opportunité de créer un nouvel outil ou un nouveau portrait, selon les besoins;
- Aide technique en ce qui concerne l'accès aux différents outils de la TNCDC;
- Soutien aux CDC dans l'organisation de différentes activités.

Par ailleurs, la TNCDC s'assure d'avoir un portrait actuel des CDC en prenant connaissance des documents annuels de chacune d'entre elles.

De plus, la TNCDC respecte un processus d'accueil en ce qui concerne l'arrivée de personnes nouvellement embauchées au poste de coordination/direction d'une CDC. Ainsi, l'agente de développement entre en communication avec les nouvelles personnes essentiellement pour favoriser l'appropriation des outils mis à leur disposition et des dossiers de l'heure à la TNCDC. Un ensemble de documents est également envoyé afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle de coordination/direction et le réseau des CDC.

La dernière année aura permis également de raffiner notre processus d'accueil en organisant un dîner des nouvelles coordinations lors des rencontres nationales. De plus, les nouvelles coordinations sont identifiées lors des rencontres nationales avec des cocardes différentes, ce qui permet aux autres CDC d'être, elles aussi, parties prenantes de leur intégration.

Sondage sur les besoins des CDC

En 2015-2016, la TNCDC a reçu un soutien financier de la Fondation Chagnon pour réaliser un sondage avec l'aide d'une ressource spécialisée, « Ad Hoc Recherche ». Le questionnaire est conçu par l'équipe et validé par le comité financement et par le C.A. au cours de l'hiver 2016.

En mars 2016, le sondage est complété au moyen d'entretiens téléphoniques avec les CDC. Il obtient un excellent taux de réponse puisque 59 CDC sur 61 y participent. Les résultats du sondage ont été présentés lors de la rencontre nationale de juin 2016.

Il a fait ressortir, entre autres, les besoins suivants :

- Offrir des journées d'intégration / de formation / de réflexion.
- Améliorer l'accueil et l'intégration des nouvelles coordinations
- Offrir un soutien plus personnalisé aux CDC qui en font la demande.
- Une plus grande proximité de la TNCDC avec les CDC.
- Plus grande capacité de faciliter la participation des CDC
- Maintenir les analyses des politiques gouvernementales ou autres enjeux touchant leur action en ACA, lutte à la pauvreté ou en développement social
- Favoriser l'échange d'outils entre les CDC (98%);

Ces différents constats seront traduits en actions et intégrés les orientations 2017-2018.



Groupe d'assurance collective de la TNCDC et des CDC

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration de la TNCDC travaille de concert avec d'autres partenaires nationaux à la création d'un régime d'assurance collective pour l'ensemble des organismes communautaires du Québec. Au terme de cette grande démarche collective, le régime de l'*Association pour l'assurance collective pour les organismes communautaires du Québec (AACOCQ)* démarrera officiellement le 1^{er} juin 2017. Il s'agit d'un grand accomplissement pour la TNCDC et ses partenaires de pouvoir enfin offrir à l'ensemble des organismes communautaires du Québec la possibilité d'assurer et de protéger leurs employés.

À titre de leader dans ce dossier, la TNCDC avait le souci de ne pas affaiblir les 2 régimes simultanément et d'assurer une base d'adhérents solide à l'AACOCQ. C'est pourquoi le conseil d'administration de la TNCDC s'était engagé par résolution, au printemps 2015, à transférer le régime de la TNCDC vers l'AACOCQ si ce dernier offrait des protections semblables pour des coûts similaires à ses adhérents.

Aujourd'hui, l'AACOCQ remplit toutes les conditions requises. Ce nouveau régime est un régime modulé, qui permet aux organismes de faire des choix de protection selon leurs capacités budgétaires. C'est pourquoi le conseil d'administration de la TNCDC, fidèle à son engagement, a accepté le transfert de notre régime et a décidé de mettre fin à son propre régime au 31 mai 2017 afin d'offrir dorénavant celui de l'AACOCQ.

Par ailleurs, le conseil d'administration souhaite souligner l'excellence du service reçu et remercier chaleureusement madame Johanne Brisson Dumouchel pour les services rendus au régime d'assurance collective de la TNCDC au cours des dernières années.



2. Comités de travail

Comité de financement

Le comité de financement travaille en collaboration avec le conseil d'administration et l'équipe de la TNCDC à définir les actions, stratégies et représentations qui concernent le financement du réseau.

Le comité s'est réuni à trois reprises en 2016-2017 pour travailler sur les dossiers suivants :

Comité de financement 2016-2017

Alain Roy : CDC des Sources
Amélie Dubuc : CDC de Trois-Rivières
Denyse Lacelle : CDC Côte-des-Neiges
Isabelle Brunelle : CDC Nicolet-Yamaska
Jean-François Daigle : CDC Pierre-De Saurel
Sylvain St-Onge : CDC Drummond
Eve-Isabelle Chevrier : TNCDC

- **Suivi du financement des CDC :** Le comité a effectué le suivi des cohortes de CDC, de la grille de pondération du CREXE, de l'évaluation du programme des CDC par le MTESS et des dossiers généraux touchant le financement du communautaire.
- **La demande financière du réseau 2017-2018 :** Une demande de financement bonifié, incluant les 4 nouvelles CDC non financées, a été présentée au Ministre Blais, le 25 novembre 2016, et par la suite déposée au SACAIS.
- **PAGSIS :** En juin 2016, la TNCDC a rencontré le ministre du MESS, M. François Blais, dans le cadre des consultations pour le prochain *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*. Elle a permis à la TNCDC de présenter les préoccupations soulevées dans son mémoire.

La TNCDC a pu faire valoir la pertinence de prévoir dans le prochain plan la mise en place de comités locaux de gestion des actions, composés des différents acteurs du milieu avec une forte représentativité du communautaire. Elle a aussi précisé la nécessité de soutenir financièrement le mandat d'assurer localement la mobilisation des acteurs, l'animation du milieu et le soutien aux porteurs de projet.

- **Fondation Chagnon – Demande de financement pour le réseau :** suite au rapport final du sondage réalisé en 2015-2016, il ressort clairement dans les besoins qu'une plus grande proximité entre la TNCDC et les CDC est souhaitée. On peut penser par exemple à un soutien plus personnalisé, à l'organisation de journées de réflexions thématiques pour les coordinations, agents ou conseil d'administration des CDC, à

des formations plus ciblées, etc. Le comité a contribué à l'élaboration d'une demande financière en lien avec ces besoins qui sera présentée à la Fondation Chagnon au printemps 2017.

De plus, le comité a conçu une vaste campagne de sensibilisation des acteurs politiques concernant les besoins et enjeux des CDC. Pour ce faire, le comité a travaillé principalement sur les stratégies suivantes :

➤ **Rencontres politiques avec les ministres**

À l'hiver 2017, la TNCDC a entrepris une tournée de rencontres avec différents acteurs politiques. Avec le soutien des CDC concernées, plus de 10 rencontres ont eu lieu avec des ministres ou députés actuels afin de les sensibiliser aux enjeux et besoins des CDC.

➤ **Rencontres politiques des députés par les CDC**

Les CDC du Québec ont participé à cette campagne de sensibilisation en sollicitant une rencontre avec leur député. Ainsi, la vaste majorité des CDC ont pu présenter directement à leur député local le nouvel outil de promotion et faire valoir le besoin de financer davantage le réseau pour renforcer la capacité d'agir locale des CDC.

Réalisation de nouveau matériel promotionnel

Réalisé à l'aide du comité financement, ce nouveau « Cahier des CDC » présente de façon succincte la mission de la TNCDC et des CDC, les volets d'action d'une CDC, des exemples concrets d'actions dans les communautés et la répartition géographique du réseau au Québec. Cet outil simple, mais utile, au visuel agréable, constitue une belle carte de visite pour présenter rapidement les informations principales sur la TNCDC, les CDC et leurs actions.

Comité Hollywood

Le comité Hollywood a pour mandat de proposer des réflexions stratégiques sur les enjeux, les besoins ou les préoccupations du réseau, lesquelles seront ensuite communiquées aux CDC par le biais d'animations créatives lors des rencontres nationales.

Comité Hollywood 2016-2017

Marie-Line Audet, CDC Bécancour
Carole Boucher, CDC Amos
François Bergeron, CDC Centre-Sud
Karen Myles, CDC du ROC
Caroline Lemieux, CDC Domaine-du-Roy
Marc Longchamps, CDC de Laval
Christian Bibeau, CDC Sherbrooke
Marc-André Morency, TNCDC

Ce comité analyse sur les impacts des politiques publiques sur le développement des milieux et les effets des décisions et des orientations gouvernementales ou philanthropiques sur les acteurs communautaires et sociaux.

En 2016-2017, le comité s'est réuni à de nombreuses reprises pour concevoir et organiser des animations de réflexions pour chacune des rencontres nationales. Le comité a aussi été particulièrement actif dans le dossier PL-122 lors de la RN de mars, tant pour l'animation que pour la rédaction du mémoire qui en a découlé.

Le comité Hollywood respecte l'implication variable ou momentanée des CDC participantes et il est toujours à la recherche de nouveaux membres.

Comité d'accréditation

Le comité accréditation a pour mandat de superviser l'accompagnement de tous les regroupements qui font une demande pour joindre le réseau et devenir des CDC.

En 2016-2017, quatre regroupements ont manifesté leur intérêt à devenir une CDC soient :

- Matane,
- Solidarité St-Henri,
- Action-Gardien de Pointe Saint-Charles
- Kamouraska, qui deviendrait indépendant de la CDC KRTB.

Comité d'accréditation 2016-2017

Chantal Charest : CDC des Bois-Francs
Isabelle Brunelle : CDC Nicolet-Yamaska
Rémi Pelletier : CDC Haut-St-Laurent
Sylvain St-Onge : CDC Drummond
Anne Vadeboncoeur : TNCDC

C'est donc en compagnie d'un représentant de la Table nationale que ces derniers ont été accompagnés tout au long de l'année. Nous tenons à remercier particulièrement les CDC accompagnatrices qui ont donné de leur temps :

- Denyse Lacelle de la CDC Côte-des-Neiges
- Jean-François Daigle de la CDC Pierre-de-Saurel
- Marie-Claude Durette de la CDC Vallée-du-Richelieu.

De plus, le comité accréditation s'est penché sur la révision de la politique d'accréditation en apportant les dernières modifications à celle-ci pour qu'elle soit déposée, puis adoptée, au conseil d'administration.

Comité de communication

Le comité communication a été très sollicité lors de la dernière année en lien avec les festivités entourant le 20^e anniversaire. Six rencontres auront permis de réaliser un plan de travail pour l'organisation de cet événement et d'en assurer le suivi au fil des mois.

Comité de communication 2016-2017

Cathy Martel : CDC Marguerite-D'Youville
Marie-Claude Durette : CDC MRC Vallée-du-Richelieu
Mathieu Leclerc : CDC de Laval
Nathalie Grenier : CDC Haut-Richelieu-Rouville
Sébastien Guernon : CDC MRC L'Assomption
Anne Vadeboncoeur : TNCDC
Marc-André Morency : TNCDC

De nombreuses invitations ont été envoyées aux coordinations des CDC, à leurs présidences, ainsi qu'à de nombreux partenaires. Plus d'une centaine de personnes sont attendues pour fêter cet événement avec nous.

Le comité communication aura également suivi le dossier du site WEB et la conception du bulletin aux membres. Le site sera opérationnel pour la rencontre nationale de juin 2017.

Comité de mobilisation

Depuis le 3 décembre 2016, le comité mobilisation a pour mandat d'alimenter le représentant de la TNCDC au comité de coordination de la campagne unitaire « Engagez-vous pour le communautaire ».

Comité mobilisation 2016-2017

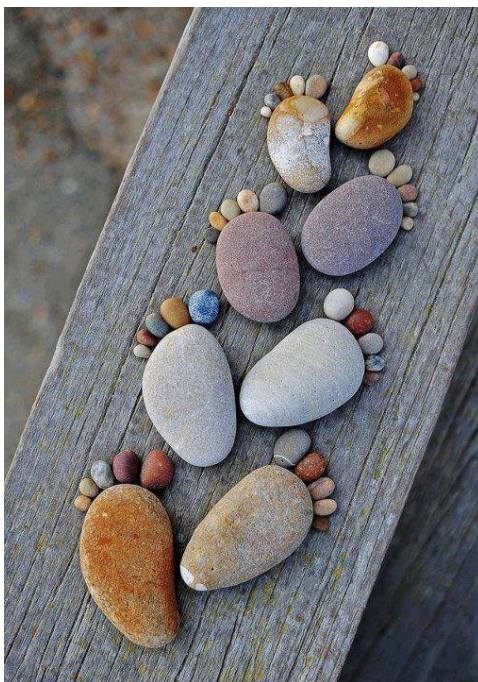
François Bergeron : CDC Centre-Sud
Chantal Goulet : CDC des Maskoutains
Marc Longchamps, CDC Laval
Jinny Mailhot : CDC haut-Saint-François
Christian Bibeau : CDC Sherbrooke
Martin Cloutier : CDC des Appalaches
Cindy Migneault : CDC Maria-Chapdelaine
Rémi Pelletier : CDC Haut-Saint-Laurent
Marc-André Morency : TNCDC

En effet, les membres sont invités à lui communiquer les échos des milieux locaux en lien avec les propositions de la campagne. Le représentant de la TNCDC assure ainsi le va-et-vient d'informations entre le national et le local.

Comme convenu à la RN de mars 2017, le comité a une structure et un fonctionnement « ouverts » : les communications entre les membres viennent au besoin, à n'importe quel moment, et toutes les CDC sont invitées à fournir de l'information pertinente, toujours en liens aux échos de leur milieu par rapport à la campagne, en tout temps.

Depuis que ce nouveau mandat a été octroyé, les membres du comité se entretenus à quelques reprises, par courriel et par téléphone, notamment suite à la proposition de plan d'action de la campagne unitaire qui a été présentée au printemps 2017.

Nous tenons à remercier toutes les CDC qui ont donné temps et énergie dans les comités en 2016-2017. Merci de vous impliquer dans votre réseau!



3. Dossiers

La TNCDC a suivi plusieurs grands dossiers cette année : le budget provincial, le salaire minimum, l'éducation populaire, l'activité politique des organismes de bienfaisance, la lutte à la pauvreté, etc. Par ailleurs, elle prévoit poursuivre sa vigie sur certains dossiers cruciaux, en particulier la lutte à la pauvreté la gouvernance municipale de proximité et les élections municipales.

Gouvernance de proximité et municipalisation

Le gouvernement du Québec adoptera prochainement le projet de loi 122, qui reconnaît les villes et municipalités comme gouvernements de proximité. De nouveaux pouvoirs leur seront ainsi attribués et des nouvelles configurations de la vie démocratique municipale sont à prévoir. Compte-tenu de l'ancrage local des CDC, fort est à parier que la municipalisation des pouvoirs aura des impacts directs sur leurs actions.

Pour cette raison, la TNCDC a engagé un processus de réflexion sur le PL-122, de pair avec le comité Hollywood qui s'est vu octroyé le mandat de produire une journée de réflexions et d'animations à cet égard pour la RN du mois de mars. Pour ce faire, le comité et Marc-André ont fait un suivi médiatique du dossier, en plus de fouiller les différents mémoires soumis à la consultation publique qui avait lieu parallèlement. Une synthèse de ce matériel a servi à produire une animation ayant comme objectif de récolter les commentaires et recommandations des CDC sur des enjeux précis du projet de loi. Des propositions officielles ont été soumises au vote de manière à récolter le matériel qui a ensuite composé le cœur du mémoire de la TNCDC, rédigé avec le comité Hollywood. Le mémoire a été diffusé aux partenaires municipaux nationaux et aux CDC le 11 mai 2017. Tout au long du processus, la TNCDC a assuré, et continue de la faire, le partage des articles et des analyses pertinentes sur ce dossier, via sa page Facebook.

Toujours lors de la RN, la TNCDC avait également invité le conseiller municipal Jean-François Aubin pour qu'il nous livre son analyse des enjeux liés au PL-122, notamment dans son rapport au développement social. Puis, quatre maires et mairesses ont été rassemblés dans un panel de discussion pour sonder leurs impressions sur les nouveaux pouvoirs des municipalités et sur les élections municipales à venir.

Le réseau des CDC sort de ce processus non seulement avec une bonne connaissance des enjeux à venir dans le monde municipal, mais également avec un discours collectif bâti en collaboration.

Budget provincial 2017-2018

Cette année, la TNCDC a choisi de participer au huis clos des médias du budget provincial. Par la présence de Marie-Line Audet et de Marc-André Morency, la TNCDC souhaitait pouvoir émettre une réaction rapide aux annonces budgétaires qui nous concernent.

L'analyse du budget de la TNCDC a donné lieu à un communiqué de presse, diffusé sur le site de la TNCDC et partagé dans le réseau le 28 mars 2017. De plus, Marie-Line Audet a produit un tableau récapitulatif de tous les budgets dédiés aux organismes communautaires, par programmes et ministères, qui a également été diffusé dans le réseau la même journée.

Par ailleurs, pour la première fois, la TNCDC a également assisté à l'étude des crédits du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'Assemblée nationale.

Lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

À l'approche du budget 2017-2018, la TNCDC s'est associée au Collectif pour un Québec sans pauvreté pour faire paraître des communiqués de presse, en synchronie, le 9 mars 2017 et ce dans l'objectif de redonner de la visibilité médiatique au dossier. De plus, une lettre ouverte, signée conjointement et publiée le 15 mars 2017, exhortait le gouvernement à adopter un plan de lutte à la pauvreté substantiel, avec des mesures structurantes. Ces deux documents ont été placés sur le site web de la TNCDC.

Malheureusement, aucun nouveau plan de lutte à la pauvreté n'a été révélé dans le budget 2017-2018. Sa sortie a plutôt été repoussée à l'automne 2017.

Salaire 15\$/heure

La TNCDC a commencé à réfléchir sur ce dossier à la RN de novembre 2016 (section « Rencontres nationales »). Au sortir de la RN, la TNCDC a préparé un premier dossier synthèse sur la question, qui présente les arguments pour et contre et qui renvoie vers la documentation pertinente en la matière, notamment vers les sites des campagnes de mobilisation autour de cet enjeu. Par la suite, comme convenu en RN, la TNCDC a synthétisé les propositions émises par les CDC, les a étoffées à l'aide d'arguments rencontrés dans la littérature, et a remis aux CDC une proposition de position pour consultation auprès de leurs membres dans l'optique d'une prise de position de réseau à la RN de mars 2017. Suite à cette prise de position, la TNCDC a publié un communiqué de presse, le 26 avril, pour la partager et la diffuser.

PL56-Lobbyisme

Pas de mouvement dans ce dossier en 2016-2017. La TNCDC se tiendra informée des suites, car le projet de loi 56 n'est pas encore retiré ni modifié.

Activité politique des organismes de bienfaisance

En décembre, la TNCDC a suivi le dossier (fédéral) qui concerne l'activité politique des organismes de bienfaisance et en a fait un dossier synthèse pour le réseau.

Sous le gouvernement Harper, l'Agence de revenu du Canada avait entrepris une série d'audits auprès des groupes de bienfaisance pour scruter à la loupe leurs activités et s'assurer qu'ils ne dépassaient pas la proportion des ressources permises pour des activités politiques (10% des ressources). Les groupes pouvaient voir leur statut de bienfaisance révoqué selon l'interprétation que faisait l'ARC de leurs pratiques. L'agence adoptait une définition large, sujette à interprétation, de ce qu'est une activité politique. Il y a avait donc des restrictions considérables dans les activités possibles pour un organisme. Ces audits ont été qualifiés de harcèlements par le premier ministre Trudeau et la consultation qui s'en suivait cherchait donc à clarifier les règles entourant les activités politiques des organismes de bienfaisance.

Au sortir du processus, le Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance a remis un rapport que le RQ-ACA a salué. Le rapport émet des recommandations qui corroborent des suggestions soumises par plusieurs organisations lors de la consultation, notamment en termes de liberté d'expression et d'action politique. Le RQ-ACA, avec cet appui en poche, invite les ministres Lebouthillier et Morneau à adopter un projet de loi qui donnera corps à ces recommandations dans un cadre législatif.

Éducation populaire et avis du Conseil de l'éducation supérieur (objet d'un dossier synthèse)

En décembre 2016, la TNCDC s'est intéressée au dossier de l'éducation populaire par l'entremise d'une consultation sur la réussite éducative lancée par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, et d'un avis qu'a fait paraître le Conseil supérieur de l'éducation, en novembre.

Les ouvertures du ministre en ce qui concerne la littératie des adultes et l'éducation citoyenne, laissaient présager une place accordée à l'éducation populaire, ce qui s'est

avéré vrai. À cet effet, le Conseil supérieur de l'éducation, lequel joue un rôle de conseiller auprès des ministères qui se consacrent aux enjeux d'éducation, s'est révélé d'une grande importance. En novembre, en marge de la consultation, le Conseil a fait paraître un avis entièrement dédié à la question de l'éducation populaire. Dans ce dernier, le Conseil se désole de l'étroitesse de la conception contemporaine de l'éducation que le gouvernement du Québec promeut, une éducation presque entièrement dédiée à la formation à l'emploi et donc aux impératifs économiques en lien aux conditions démographiques actuelles. Il suggère d'élargir à nouveau la conception de l'éducation, via l'éducation populaire, de manière à rendre accessible et pertinente l'éducation aux adultes pour qui l'éducation formelle ne convient pas.

Au terme de la consultation, le ministre Proulx a fait paraître un communiqué de presse présentant un certain nombre d'engagements financiers, parmi lesquels figurent l'éducation populaire et certains organismes communautaires.

Veille politique et stratégique

Au printemps, bien qu'une hausse du salaire minimum ait déjà eu lieu et que la journée du 1^{er} mai soit derrière nous, il sera pertinent de continuer de suivre les campagnes 5-10-15 et Minimum 15, lesquelles poursuivent leurs activités de mobilisation et de sensibilisation. La hausse du salaire minimum à 15\$/l'heure est donc toujours d'actualité.

En outre, Le PI-122 (incluant le FARR) est en ce moment un dossier que nous suivons pour en connaître la mise en œuvre. L'enjeu de l'abolition des référendums est encore débattu dans l'actualité et nous en suivons les développements. Les consultations régionales sont également en cours en ce qui concerne la mise en œuvre du FARR.

Pour l'automne, le dossier d'envergure sera définitivement celui du 3^{ième} Plan de lutte à la pauvreté. Nous avons déjà fait connaître nos recommandations dans le communiqué de presse et la lettre ouverte de mars, mais nous demeurons à l'affût. Nous jugerons si d'autres actions sont à poser d'ici la sortie du plan.

Finalement, les élections municipales québécoises ayant lieu en novembre, la TNCDC assurera une vigie médiatique pour les enjeux qui concernent plus particulièrement le milieu communautaire. Elle veillera par ailleurs à lier sa vigie aux recommandations qu'elle fait dans son mémoire sur le PL-122.

4. Assurances collectives pour les organismes communautaires du Québec



Bref récapitulatif et mise en contexte

En février 2014, le MESS accorde à la TNCDC du financement pour un projet visant l'étude de faisabilité de la mise sur pied d'un groupe d'assurances collectives au bénéfice des personnes salariées des organismes communautaires du Québec.

Un comité d'encadrement décisionnel sur tous les aspects du projet est mis sur pied avec des partenaires pour la réalisation du projet. Il est composé de représentants de la TNCDC, du RQ-ACA, de Relais-Femmes et du service aux collectivités de l'UQAM. Ce comité d'encadrement est aussi chargé d'informer les regroupements nationaux qui se sont montrés intéressés par le projet.

La première phase du projet consistait en la réalisation d'un sondage afin d'identifier les besoins des organismes communautaires au plan de la couverture d'assurances collectives et à proposer des stratégies pour y répondre¹.

En 2014, la deuxième phase du projet de l'ACOCQ commence. Les travaux d'élaboration d'un scénario se tiennent de janvier à juin 2014. Les comités d'encadrement et de suivi identifient les couvertures souhaitées, et des scénarios de coûts sont évalués par une conseillère en assurance collective. À ce sujet, il faut savoir que la TNCDC est responsable d'un groupe d'assurances collectives pour les CDC et leurs membres, à l'intérieur duquel plus de 850 personnes sont assurées. C'est donc avec la conseillère de la TNCDC que le comité travaille.

¹ Offre de formation et couverture d'assurance collective. Rapport remis au Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales. Février 2014

En juin 2014, le scénario final des couvertures et des coûts est présenté aux regroupements nationaux. Les 7 regroupements présents accueillent très favorablement cette proposition et font quelques recommandations pour favoriser le déploiement du régime d'assurances collectives, que le comité d'encadrement retiendra, tant pour les communications que pour la tournée panquébécoise qui suivra.

En 2014-2015, une grande tournée provinciale est organisée pour présenter le projet de l'ACOCQ et informer les organismes communautaires de toutes les régions des protections que pourraient offrir ce régime.

La création de l'ACOCQ

En 2015-2016, le projet de l'ACOCQ a dû être temporairement ralenti. En effet, l'étape suivante consistait à créer l'OSBL porteur pour ensuite déployer le projet. Toutefois, des questions ont été soulevées pour savoir si un article du Règlement d'application de la Loi sur les assurances ne posait pas problème puisque l'ACOCQ serait mise sur pied spécifiquement dans le but d'obtenir de l'assurance. Le comité d'encadrement a donc décidé de faire une demande de modification réglementaire au ministère des Finances pour éviter tout problème juridique.

Ces démarches ont pris plusieurs mois et ont nécessité beaucoup d'attente. Pendant cette période, le comité d'encadrement a poursuivi ses démarches. Le choix d'un courtier a été fait tout d'abord par un appel d'offres qui a été envoyé à différents courtiers en assurances et, suite à un processus de sélection rigoureux et transparent, un partenariat a été retenu. Le cabinet Normandin Beaudry nous accompagnera pour le volet actuariat, création du régime et négociation auprès des assureurs et Vigilis prendra en main le volet service à la clientèle, représentations des adhérents et accompagnements pour les réclamations auprès des assureurs.

Et puis, au printemps 2016, le ministère des Finances nous a annoncé que la modification réglementaire demandée avait fait l'objet d'une prépublication à la Gazette officielle du Québec. L'article a ensuite été abrogé en août 2016. Nous pouvions donc maintenant démarrer la constitution de l'OSBL et mettre l'ACOCQ sur pieds!

En 2016-2017 : Sur le quai d'embarquement

Assemblée de fondation et C.A. provisoire

Pendant l'été 2016, le comité d'encadrement a procédé au recrutement d'une chargée de projet, Mme Claudine Labbé, et a travaillé sur les règlements généraux de l'ACOCQ. L'Assemblée de fondation a pu avoir lieu le 6 octobre 2016, en présence d'une trentaine de regroupements et organismes. Un conseil d'administration provisoire

de quatre personnes fut formé en vue de l'incorporation de l'AACOCQ au Registraire des entreprises du Québec. Il est constitué de représentants de la Table nationale des CDC, de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, du Regroupement Langage Québec et de la Boîte à lettres de Longueuil.

Modifications du régime

Dans les mois qui ont suivi, le conseil d'administration provisoire a travaillé aux démarches d'incorporation, au design final du régime et au choix de l'assureur. Le régime a été conçu pour être plus flexible et proposer divers scénarios afin que chaque organisme puisse choisir la meilleure option pour l'ensemble de ses employés admissibles.

Printemps 2017 — L'adhésion des groupes communautaires à l'ACOCQ

Au printemps 2017, l'AACOCQ a ouvert ses portes et invité l'ensemble des organismes communautaires à embarquer pour un grand départ au 1^{er} juin. Pour ce faire, plusieurs outils d'information ont été mis en place pour tenir les groupes informés. La réponse des organismes a été exceptionnelle : plus de 500 organismes représentant un potentiel de 2000 personnes ont demandé des soumissions. Cette immense vague d'intérêt démontre bien la pertinence et l'utilité de doter le communautaire d'un régime à sa mesure.

En conclusion, l'AACOCQ est une réalisation collective, qui démontre la volonté du communautaire de doter ses employés de conditions de travail à la hauteur de la qualité des compétences qu'on y retrouve. Ce projet d'ampleur qui profite à l'ensemble des organismes communautaires du Québec démontre bien la force et la solidarité de notre mouvement.

L'AACOCQ, c'est le début d'une belle aventure pour l'ensemble du communautaire!

LA MISE EN VIGUEUR DU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE L'ACOCQ EST PRÉVUE LE 1^{ER} JUIN 2017.

Restez informés en suivant nos activités sur [Facebook](https://facebook.com/acocq1) (facebook.com/acocq1) et au www.acocq.com!

5. Financement

Comité TNCDC/SACAIS

Le comité TNCDC/SACAIS vise principalement à favoriser des échanges continus entre la TNCDC et son bailleur de fonds. Il est en place depuis l'adoption du programme de financement avec le MESS en 2006. On y discute prioritairement du programme des CDC, son application et les situations particulières le cas échéant. Cette année, une rencontre a eu lieu. Toutefois, les communications entre le SACAIS et la TNCDC demeurent constantes selon les dossiers et les enjeux.

Voici les principaux dossiers en cours :

Grille de pondération

Au cours des dernières années, le SACAIS a conçu une grille de pondération qui a été établie en fonction des paramètres actuels des cadres normatifs des programmes de soutien financier du SACAIS et qui vise à valider les besoins des organismes de même que les facteurs, internes et externes, qui leur permettent de réaliser pleinement leur mission. Elle se base aussi, en partie, sur les données fournies par les organismes dans le cadre de demandes financières. Validée par le *Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE)* de l' *École nationale d'administration publique (ENAP)* en avril 2016, la grille aura pour impact de permettre au SACAIS de moduler l'éventuel financement supplémentaire accordé aux CDC selon les variables qu'elle contient.

Un suivi complet de ce dossier a été présenté en rencontre nationale de juin 2016. Il y avait été décidé que la TN travaillerait sur la grille avec le SACAIS afin de s'assurer que les indicateurs de celle-ci soient pertinents et conformes au travail des CDC. Depuis juin, le SACAIS n'avait pas relancé la TNCDC au sujet des travaux sur la grille. En décembre 2016, le SACAIS a informé la TNCDC que le dossier de la grille de pondération a été en pause par le ministère pour une durée indéterminée.

Évaluation du programme des CDC

À l'automne 2016, le SACAIS a interpellé la TNCDC pour lui présenter une demande d'évaluation du programme de soutien financier des CDC. Il s'agit d'une démarche d'évaluation interne au ministère qui vise à évaluer le programme et non pas le travail des CDC. Ce processus est nécessaire pour valider la pertinence des programmes auprès du Ministère des Finances.

Les CDC seront interpellées pour évaluer l'impact d'avoir un programme soutenant la mission globale. Pour ce faire, un sondage sera envoyé à toutes les CDC pour connaître leur satisfaction par rapport au programme. Le conseil d'administration a délégué Sylvain St-Onge, Alain Roy et Eve-Isabelle Chevrier pour former le comité chargé de travailler à l'élaboration du questionnaire de sondage puisque ces derniers sont à la fois sur le CA et sur le comité financement. Le sondage devrait être réalisé auprès des CDC au cours de l'automne 2017.

Rencontres MTESS

À l'automne, la TNCDC a rencontré deux nouvelles directrices en lien avec nos dossiers : Mme Nathalie Desrosiers (*Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire*) et Mme Anne Racine (*Direction générale de la solidarité et de l'action communautaire*). Puisqu'elles sont nouvellement arrivées dans leur fonction respective, ces rencontres visaient principalement à présenter le réseau, ses enjeux et à mieux faire connaître le travail des CDC.

Rencontres avec le ministre Blais

Au cours de la dernière année, la TNCDC a pu rencontrer le ministre du MESS, M. François Blais, à deux reprises. La première rencontre a eu lieu en juin 2016 dans le cadre des consultations pour le prochain *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*. Elle a permis à la TNCDC de présenter les préoccupations soulevées dans son mémoire.

La deuxième rencontre a eu lieu le 25 novembre 2016 pour présenter et déposer la demande de financement du réseau. Elle fut aussi l'occasion de faire valoir les différents enjeux vécus par les CDC dans le contexte actuel.

Cadre de référence et Plan d'action gouvernemental en action communautaire

Les rencontres du comité TNCDC/SACAI sont aussi l'opportunité de faire des suivis sur l'évolution de ces dossiers.



Fondation Chagnon

Historique

En juin 2015, la TNCDC a invité la Fondation Chagnon à la demande des CDC pour venir exposer leurs apprentissages des dernières années, expliquer la fin des partenariats publics philanthropiques avec le gouvernement et présenter les orientations des prochaines années.

À la suite de cette rencontre, le C.A. et la direction de la TNCDC reçoivent des CDC le mandat d'établir une relation et une communication solides entre la Fondation Chagnon et la TNCDC à court terme et de positionner les CDC dans les orientations « développement des communautés » des prochaines années.

En 2015-2016, des rencontres de discussion entre la FLAC et la TNCDC ont permis d'explorer le rôle du réseau dans les prochaines orientations et envisager un possible soutien financier. Afin de mieux définir les besoins des CDC, la Fondation Chagnon suggère à la TNCDC de réaliser un sondage qui viserait à identifier comment celle-ci pourrait soutenir mieux ou davantage les CDC.

Le CA retient l'idée d'un sondage portant sur les besoins des CDC pour avoir un portrait à jour des besoins du réseau. Cette action permettra de mieux connaître le type de soutien que la TNCDC peut apporter aux CDC et donnera des bases solides à d'éventuelles demandes de soutien financier à nos différents bailleurs de fonds.

➤ **Sondage sur les besoins des CDC :**

En 2015-2016, la TNCDC a reçu un soutien financier de la Fondation Chagnon pour réaliser ce sondage avec l'aide d'une ressource spécialisée, « Ad Hoc Recherche ». Le questionnaire est conçu par l'équipe et validé par le comité financement et par le C.A. au cours de l'hiver 2016.

En mars 2016, le sondage est complété au moyen d'entrevues téléphoniques avec les CDC. Il obtient un excellent taux de réponse puisque 59 CDC sur 61 y participent. Les résultats du sondage ont été présentés lors de la rencontre nationale de juin 2016.

En lien avec les besoins récoltés, une demande financière, conçue avec la collaboration du comité financement et validée par le conseil d'administration, sera déposée au printemps 2017.

6. Engagements et implications

Campagne unitaire de l'action communautaire autonome ***Engagez-vous pour le communautaire***

Le communautaire s'unit dans la lutte pour le rehaussement du financement. Les organismes d'ACA, tous secteurs confondus, se mobilisent dans une campagne de mobilisation unitaire pour réclamer à l'État québécois un réinvestissement majeur dans le financement à la mission des 4 000 organismes de l'ACA, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux.

À l'automne 2016, ce sont plus de 1300 organismes qui ont participé aux actions des 7 et 8 novembre. Cette forte mobilisation collective a eu de nombreuses retombées dans les médias traditionnels comme dans les médias sociaux, offrant de ce fait une belle visibilité au mouvement communautaire.

À l'hiver 2017, une vaste campagne « Monopoly » s'est mise en place pour sensibiliser le gouvernement et particulièrement l'actuel ministre des Finances. Qu'il s'agisse de manifestations, d'activités en lien avec la campagne, d'envois de lettres, de points de presse ou de la remise d'une carte géante, tous ces moyens ont permis de faire entendre au ministre le besoin de soutenir davantage l'action communautaire autonome au Québec.

De même, un mémoire a été écrit et envoyé au ministre des Finances pour marteler encore une fois l'urgence de mieux soutenir financièrement les organismes communautaires dans le prochain budget.

Au printemps 2017, vu la déception du budget provincial face à nos revendications, un nouveau plan d'action a été soumis au réseau de l'action communautaire autonome le 15 mai 2017. Il comprend : une nouvelle campagne Facebook sur le thème du Monopoly, une pétition à faire signer par l'ensemble de la population, une manifestation nationale le 27 septembre 2017 à Québec, une consultation dans l'optique d'une grève du communautaire et des actions de mobilisation régionale en février 2018, à l'approche du budget. Ces nouvelles actions seront mises en place au cours de l'année prochaine pour continuer à faire entendre les revendications du communautaire.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) représente 57 regroupements et organismes nationaux d'ACA membres et rejoint au-delà de 4 000 organismes d'ACA luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il est aussi l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome. Au cours de la dernière année, le RQ-ACA a travaillé, entre autres, sur les dossiers suivants :

➤ **Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA)**

La Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA) se tient chaque année depuis 2002. Cette semaine thématique vise à rendre visible le travail exceptionnel des 4 000 regroupements et organismes d'action communautaire autonome (ACA) présents partout au Québec, qui sont à l'avant-garde du développement social et communautaire au Québec. En 2016, la SNV-ACA s'est tenue du 23 au 29 octobre sous le thème : « *L'action communautaire autonome, c'est toi, c'est moi, c'est nous !* ».

➤ **Commission populaire pour l'ACA**

La Commission populaire pour l'ACA s'est déplacée dans 12 régions du Québec entre l'automne 2015 et l'hiver 2016. Trente-et-un commissaires ont lu 278 mémoires et entendu 145 présentations d'organismes, portant sur :

- les impacts positifs des organismes auprès des membres et de la population;
- les impacts du sous-financement;
- les embûches qui empêchent les groupes de mener à bien leur mission;
- les impacts liés au contexte d'austérité;
- les principaux enjeux pour les organismes et pour l'ensemble du mouvement d'ACA dans les prochaines années.

La majorité des CDC ont été impliquées dans la mobilisation des rencontres tenues dans chaque région. La tournée s'est terminée à l'hiver 2016 et le rapport a été remis en main propre à plusieurs députés, à l'Assemblée nationale.

Le rapport de la Commission populaire « *Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement* » a été rendu public dans le cadre d'un lancement le 27 octobre 2016.

➤ **Rencontre d'échanges avec les membres**

Le 15 février, le RQACA organisait une rencontre d'échanges pour ses membres afin de :

- Partager collectivement un portrait de la situation de chacun des « secteurs » de l'ACA.
- Développer un argumentaire pour les futures interventions du RQ-ACA et évaluer de nouveaux dossiers ou de nouveaux besoins.

Plus de 30 personnes étaient présentes à la rencontre des membres afin de discuter d'enjeux importants pour les regroupements et les organismes d'ACA, notamment l'autonomie et le financement. D'autres enjeux ont été soulevés, entre autres les liens avec les municipalités et le rôle de la philanthropie. En réaction, un groupe de travail sur les liens des organismes d'ACA avec les municipalités a été mis sur pied au printemps 2017 auquel la TNCDC participe.

➤ **Nouvelle coordination**

Le RA-ACA a vu arriver une nouvelle coordination cette année, madame Caroline Toupin, qui est entrée en poste le 6 mars 2017.

Chantier de l'économie sociale

En lien avec le volet d'intervention sur l'économie sociale, la TNCDC est membre du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale depuis sa création en 1997. Ce dernier réunit plus de 30 regroupements ou organismes au sein de son C. A. La directrice générale y siège au nom de la TNCDC.

Au cours de la dernière année, le Chantier de l'économie sociale a travaillé, entre autres, sur les dossiers suivants :

➤ **Consolidation du financement des pôles régionaux d'économie sociale**

Les pôles régionaux d'économie sociale ont vécu de nombreux défis au cours des deux dernières années. Comme de nombreuses organisations, ils ont dû s'adapter aux nombreux changements dans leur écosystème de partenaires en plus de perdre une partie significative de leur financement. Cela a amené le Chantier à faire de nombreuses représentations pour faire valoir la nécessité de maintenir et de consolider les pôles dans les régions. L'année s'est tout de même bien terminée puisque le

ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a rétabli dans le budget provincial 2017-2018 le financement qui leur manquait. Les pôles pourront à nouveau remplir convenablement leur mission de développement économique, culturel et social partout au Québec.

➤ **Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020**

Le Chantier de l'économie sociale a poursuivi des travaux avec le MESI pour la réalisation des travaux et projets prévus dans le PAGES. Le plan permet une consolidation de plusieurs outils et secteurs et comporte de bonnes possibilités pour le développement des entreprises collectives si son actualisation se réalise.

➤ **Tournée des régions du Chantier de l'économie sociale**

Cette tournée a pour objectif d'amorcer une grande discussion sur la transformation du modèle de développement et d'identifier les principaux enjeux de développement dans chacune des régions et les pistes de solutions pour y répondre et de réfléchir à la place et au rôle de l'entrepreneuriat collectif dans ce mouvement vers un nouveau modèle de développement. En 2016-2017, plus de 10 régions ont été visitées et ont pu exprimer leurs réalités et leurs enjeux lors de ces journées collectives. Il reste encore quelques régions à rencontrer à l'automne 2017.

➤ **FORUM - Reconstruction de l'écosystème de l'économie sociale**

Le contexte politique, économique et social des dernières années a fortement influencé les conditions de développement des territoires et bouleversé considérablement les rôles des différents acteurs de l'économie sociale. Le Chantier a pris l'initiative d'organiser ce forum dont l'objectif est de mobiliser des acteurs de tous les horizons autour de cette reconfiguration afin d'identifier ensemble des pistes de solutions qui puissent soutenir la capacité des entreprises d'économie sociale à répondre aux besoins des collectivités. Le forum aura lieu le 13 juin 2017 à Shawinigan.

Fiducie de l'économie sociale

La Fiducie de l'économie sociale est un organisme apparenté au Chantier qui a pour mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'ÉS. Érick Plourde (CDC de Lévis) a représenté la TNCDC au comité d'investissement de la Fiducie en 2016-2017.

Les membres du comité d'investissement ont le souci constant de s'assurer que les projets présentés répondent à un besoin de leur milieu et qu'ils sont appuyés et soutenus par les acteurs de développement local.

Notre représentant a participé à 11 rencontres au cours desquels la Fiducie a octroyé des prêts et réinvestissements dans 21 entreprises réparties dans diverses régions du Québec (Gaspésie, Outaouais, Montréal, Mauricie, Estrie, Chaudière-Appalaches et Capitale nationale).

Fondation Lucie et André Chagnon

La directrice générale de la TNCDC siège sur le conseil d'administration de la Fondation depuis juin 2016.

Au cours de l'année 2016-2017, quatre rencontres du conseil d'administration de la Fondation Chagnon ont eu lieu. Lors de ces rencontres, la Fondation a travaillé à l'actualisation des modalités de son soutien philanthropique ainsi que de ses relations avec les milieux en prenant acte des apprentissages et des expériences des dernières années. De façon plus précise, elle travaille présentement à préciser la nature et les modalités de son soutien philanthropique ainsi que les mécanismes de déploiement et d'accompagnement qui seront utilisés.

Collectif des partenaires en développement des communautés

Ce collectif est composé d'organisations issues de divers secteurs et de citoyens impliqués dans le développement des communautés. Les partenaires qui y participent travaillent depuis déjà plusieurs années à soutenir les communautés locales (quartiers, villages, MRC, etc.) qui se prennent en main et travaillent à organiser leur développement tant économique, social, culturel qu'environnemental.

La mission du Collectif est de favoriser le développement des communautés par quatre mandats : faire la promotion du développement des communautés, influencer les pouvoirs publics et privés dans une optique de développement des communautés, être un lieu de réflexion et favoriser l'échange de pratiques et la collaboration des différents acteurs.

Pour y arriver, les partenaires du collectif partagent des réflexions et des informations, coordonnent leurs actions pour le soutien au développement des communautés et travaillent à développer de nouveaux partenariats dans leurs actions.

Au cours de la dernière année, six rencontres ont lieu et le Collectif a travaillé, entre autres, sur les actions suivantes :

➤ **Parution de « Six exemples de restructuration de la gouvernance régionale du développement social et territorial au Québec »**

À l'aide du Collectif, la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC) a travaillé à concevoir un recueil des témoignages de 6 régions basé sur des présentations réalisées le 8 avril 2016 dans le cadre d'une rencontre du Collectif des partenaires du développement des communautés. Ce recueil a été publié en février 2017 et est maintenant disponible sur le site de la CRCOC.

➤ **Outils pour les élus**

Diffusion à l'ensemble des municipalités du Québec d'un feuillet de 4 pages qui illustre le développement des communautés et encourage l'exercice d'un leadership partagé en lien avec les forces vives du milieu.

➤ **Opération veille et soutien stratégiques (OVSS)**

L'Opération veille et soutien stratégique vise à offrir une perspective globale et objective sur les enjeux du développement collectif. Elle a pour objectifs de :

- Comprendre les transformations en cours ;
- Se donner des repères pour agir ;
- Trouver des avenues de développement prometteuses.

Au cours des dernières années, les leviers de développement au Québec ont été au cœur d'importantes transformations. L'OVSS voit le jour pour y faire face de manière proactive et positive, en mettant sur pied des projets éclairants et utiles. Elle réunit des partenaires et collaborateurs, d'horizons variés, qui mettent en commun leurs forces et leurs expertises pour soutenir les acteurs œuvrant au développement de nos collectivités et territoires.

En 2016-2017, l'OVSS a terminé sa phase 1 par la publication « Riches de notre histoire : un regard rétrospectif sur l'histoire récente du développement collectif au Québec ». Ce regard historique retrace quelques jalons du développement collectif au Québec et fait ressortir des tendances, des forces, des défis.

De plus, le document « *Nous sommes ici!* » fait un état de la situation de l'action collective par la mise en commun des lectures de six organisations du Collectif, dans l'objectif de comprendre les transformations en cours et dégager des constats éclairants.

En 2017-2018, le Collectif poursuivra les démarches pour mettre en œuvre la phase 2 de l'Opération. Une activité de partage « *Zone de reconstruction - Une activité de partage pour croiser les perspectives* » réunira une variété d'acteurs du développement collectif, pour construire une vue d'ensemble des transformations en cours, partager les constats et analyses des partenaires et dégager des pistes de travail pour la suite de l'Opération.

Mouvement Démocratie nouvelle

Le mouvement Démocratie Nouvelle a été créé en 1999, à l'initiative de la communauté, et milite pour le remplacement du mode de scrutin majoritaire par un système produisant des résultats proportionnels. MDN regroupe des organisations et des citoyens, peu importe leurs allégeances, qui désirent une meilleure représentation politique.

La TNCDC a été invitée par le Mouvement Démocratie Nouvelle à assister une série de rencontres d'une coalition d'acteurs intéressés par cet enjeu (politiques, syndicaux, sociaux, étudiants, enseignant, etc.). Il s'agissait de réfléchir collectivement à une campagne promotionnelle pour la réforme du mode de scrutin. Jean-François Daigle, de la CDC Pierre-de-Saurel, a été appelé à y représenter à la TNCDC.

Au sortir de cette série de rencontres, un plan d'action en plusieurs étapes a été élaboré, dont la première consistait à adopter les 6 principes centraux qui sont au cœur de la réforme, ce qu'a fait le C.A. de la TNCDC. Voici les 6 principes :

1. Refléter le plus possible le vote populaire ;
2. Assurer un lien significatif entre les électeurs-trices et élu-e-s ;
3. Viser une représentation équitable des régions ;
4. Favoriser la stabilité du gouvernement par des mesures encadrant les motions de censure ;
5. Offrir un système accessible dans son exercice et sa compréhension ;
6. Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes et des communautés ethnoculturelles.

La TNCDC, via le réseau des CDC et de ses organismes membres, a par la suite contribué à diffuser le sondage en ligne, à diffuser les capsules vidéo et les invitations aux activités régionales et à partager l'invitation à signer la pétition officielle sur le site de l'Assemblée nationale.

Pour rester à l'affût sur ce dossier et pour faciliter l'appropriation de cet enjeu par les CDC, la TNCDC a invité Jean-Sébastien Dufresne, fondateur de MDN, à la rencontre

nationale de mars 2017. Il y a analysé les désavantages d'un mode de scrutin uninominal à un tour, utilisé actuellement au Québec et au Canada, et les avantages d'un mode de scrutin proportionnel, particulièrement en termes de représentation plus juste du vote populaire.

Groupe de partenaires nationaux pour la recherche sur le logement social communautaire

Au cours des dernières années, sur l'invitation du Réseau québécois de développement social (RQDS), des organismes nationaux ont déposé un projet de recherche à portée nationale sur la contribution du logement social communautaire à une vision d'occupation dynamique des territoires. Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel) y était délégué pour la TNCDC.

Le lancement de cette recherche partenariale portant sur les impacts du logement social communautaire « *Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec* » a eu lieu jeudi 29 septembre 2016, à Québec.

Réalisée sous l'impulsion de neuf partenaires pour soutenir le développement du logement social communautaire, la recherche combine trois angles d'analyse: une synthèse de la documentation existante sur le sujet, une revue des tendances en habitation et six études de cas en milieux urbain et rural. Leur analyse croisée a permis d'émettre des recommandations concrètes sur cinq aspects essentiels du logement social communautaire :

- le financement des projets;
- l'accompagnement des promoteurs;
- l'appui des projets sur le potentiel des milieux;
- la prise en compte du logement social communautaire dans les planifications diverses;
- ses contributions à une occupation plus équilibrée des territoires ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le rapport intégral de recherche, les six études de cas, la brochure synthèse et le communiqué de presse sont disponibles au lien suivant : <http://communaute-rqds.ning.com/>

De plus, le réseau des CDC a pu obtenir une présentation détaillée des résultats de cette recherche lors de la rencontre nationale de novembre 2016.

Autres représentations ponctuelles

D'autres représentations sont effectuées par des membres du C.A. et de l'équipe de la TNCDC à l'occasion de différentes rencontres, d'activités et d'évènements en fonction des invitations qui nous sont faites et des dossiers d'intérêt pour le réseau des CDC.



Liste des sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome	FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
ACOCQ	Assurance collective pour les organismes communautaires du Québec	GPS	Groupe des partenaires pour la solidarité
ADGMRCQ	Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté du Québec	INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
AGA	Assemblée générale annuelle	IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
AGE	Assemblée générale extraordinaire	MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
C. A.	Conseil d'administration	MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
CDC	Corporation de développement communautaire	MRC	Municipalité régionale de comté
CDEC	Corporation de développement économique communautaire	PAGSIS	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
C. É.	Comité exécutif	SACAI	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
CNT	Commission des normes du travail du Québec	RH	Ressources humaines
COALITION MAIN ROUGE	Coalition opposée à la tarification et à la privation des services publics	RN	Rencontre nationale
COCAF	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation	RODCD	Regroupements des organismes en défense des droits
CMTQ	Coalition des tables de quartier de la ville de Montréal	RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
CRCOC	Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire	RQDS	Réseau québécois de développement social
CREXE	Centre de recherche et d'expertise en évaluation	RQIIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire	RQRI	Réseau québécois de revitalisation intégrée
CSN	Confédération des syndicats nationaux	RQVVS	Réseau québécois des villes et villages en santé
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	SACAI	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
CTROC	Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires	SNV-ACA	Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
ÉNAP	École nationale d'administration publique	TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire
ÉS	Économie sociale	UMQ	Union des municipalités du Québec
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon	UQAM	Université du Québec à Montréal
FQM	Fédération québécoise des municipalités	UQO	Université du Québec en Outaouais

Liste des CDC par région (61 CDC)

01 Bas-Saint-Laurent CDC du KRTB CDC Vallée de la Matapédia 02 Saguenay Lac-Saint-Jean CDC des Deux-Rives CDC Domaine-du-Roy CDC Lac-Saint-Jean Est CDC Maria-Chapdelaine CDC du Roc 03 Capitale nationale CDC de Beauport CDC du Grand Charlesbourg 04 Mauricie CDC du Centre-de-la-Mauricie CDC des Chenaux CDC du Haut Saint-Maurice CDC de Mékinac CDC de la MRC de Maskinongé CDC de Trois-Rivières 05 Estrie CDC Coaticook CDC du Granit CDC du Haut-Saint-François CDC Memphrémagog CDC de Sherbrooke CDC des Sources CDC du Val-Saint-François	06 Montréal CDC Action Solidarité Grand Plateau CDC Centre-Sud CDC de Côte-des-Neiges CDC de la Pointe, région Est de Montréal CDC de Rivière-des-Prairies CDC de Rosemont CDC Solidarités Villeray 07 Outaouais CDC de Pontiac CDC Rond Point 08 Abitibi CDC d'Amos CDC Témiscamingue 12 Chaudière-Appalaches CDC des Appalaches CDC Beauce-Etchemins CDC de Bellechasse CDC de Lotbinière CDC de Lévis CDC Ici Montmagny-L'Islet 13 Laval CDC de Laval 	14 Lanaudière CDC MRC de L'Assomption 15 Laurentides CDC des Hautes-Laurentides CDC Rivière-du-Nord 16 Montérégie CDC Beauharnois-Salaberry CDC de Brome-Missisquoi CDC de la Haute-Yamaska CDC Haut-Richelieu-Rouville CDC Haut-Saint-Laurent CDC Les Jardins de Napierville CDC de Longueuil CDC de Marguerite-D'Youville CDC des Maskoutains CDC Pierre-De Saurel CDC de la MRC de la Vallée-du-Richelieu CDC de Vaudreuil-Soulanges CDC Rousillon 17 Centre-du-Québec CDC des Bois-Francs CDC de l'Érable CDC Drummond CDC de la MRC de Bécancour CDC Nicolet-Yamaska
--	---	--